

APPEL À COMMUNICATIONS

CONFÉRENCE 2019 SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE EN AFRIQUE

*Vaincre la corruption dans le secteur foncier : Voie
durable pour la transformation de l'Afrique*

4 – 8 novembre 2019

APPEL À COMMUNICATIONS

La Conférence sur la politique foncière en Afrique (CLPA) est organisée tous les deux ans par le Centre africain pour les politiques foncières (ALPC), une initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement. L'objectif consiste à renforcer les capacités en matière de politique foncière en Afrique grâce à un meilleur accès aux connaissances et à l'information sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique foncière. En particulier, la CLPA est une plate-forme établie qui a pour mission de présenter les résultats de la recherche et d'attirer l'attention des parties prenantes sur l'état d'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques foncières en Afrique. La CLPA offre également une occasion unique de présenter les pratiques émergentes et prometteuses et de faciliter la mise en réseau. Les participants, à la conférence comprennent des chercheurs, des gouvernements (y compris des parlementaires), des autorités traditionnelles, des agriculteurs, de la société civile, du secteur privé, des praticiens du foncier et des partenaires au développement. La première réunion de la CLPA a eu lieu en 2014 et portait sur les questions relatives au foncier, à l'investissement et à l'agriculture. La deuxième édition de la CLPA était centré sur les jeunes, la terre et l'emploi en novembre 2017.

La troisième édition de la CLPA se tiendra du 4 au 8 novembre 2019, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le thème de la Conférence s'aligne sur la Déclaration de l'Union africaine de 2018, qui consacre ladite année à la lutte contre la corruption, à travers le thème « *Vaincre la corruption : une voie durable vers la transformation de l'Afrique* ». Le thème de la Conférence reconnaît que lutter contre la corruption dans le secteur foncier, grâce à de meilleures politiques foncières et des institutions de gouvernance foncière efficaces, efficientes et transparentes, contribuera à réaliser « *L'Afrique que nous voulons* » tel que prévu dans l'Agenda 2063.

Compte tenu de ce qui précède, l'appel à des communications et autres formes de participation à la Conférence sont les bienvenus et peuvent être soumis en fonction des catégories et sous-thèmes suivants :

Catégorie d'évènements :

- i. Documents de travail
- ii. Affiches
- iii. Expositions
- iv. Pré-événement (classe de maître, etc.)
- v. Évènements parallèles

Sous thèmes :

- Planification, suivi et évaluation : défis, opportunités et meilleures pratiques émergentes pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières (rurales et urbaines) ;
- Renforcement des institutions d'administration foncière aux niveaux local et national, notamment par l'adoption de technologies et d'innovations ;
- Données, systèmes d'information spatiale et approches novatrices visant à garantir les droits fonciers légitimes, y compris les régimes fonciers coutumiers ;
- Accès des femmes à la terre et à la garantie des régimes - remédier aux goulets d'étranglement persistants et tirer parti des possibilités qui se présentent ;
- Investissements fonciers, croissance économique inclusive et viabilité environnementale ;

- Urbanisation rapide, utilisation viable des sols et aménagement du territoire, fiscalité et contrôle du développement ;
- Autonomisation des jeunes grâce au renforcement de leurs droits fonciers ;
- Lien entre déplacements et insécurité régionale (y compris pastoralisme, conflits) ;
- Gouvernance foncière, environnement, gestion des ressources naturelles et changement climatique

Mots clés

Les communications devraient particulièrement aborder un ou plusieurs des domaines thématiques suivants :

- i. Corruption
- ii. Genre
- iii. Eau
- iv. Droits fonciers
- v. Investissements fonciers
- vi. Politiques foncières
- vii. Gouvernance des régimes fonciers

Les communications doivent compter entre 800 et 1 200 mots, en anglais ou en français, et soumis en ligne au lien suivant : <https://www.conftool.org/africalandconference2019/>, au format Microsoft Word, avant le 30 avril 2019. Pour faire l'objet d'attention de la part des évaluateurs, les communications devraient contenir suffisamment d'informations sur la thématique, la méthodologie, la contribution au savoir, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, etc..

Informations complémentaires

Pourquoi devriez-vous envisager de soumettre un résumé ?

La Conférence sur la politique foncière est l'évènement de référence en matière de politique foncière en Afrique. La plateforme offre aux présentateurs l'occasion de :

- i. Partager et présenter les résultats de recherche ou les bonnes pratiques avec des experts et praticiens fonciers de premier plan en Afrique et ailleurs ;
- ii. Approfondir les connaissances sur les aspects clés de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique foncière ;
- iii. Développer ou approfondir les capacités, les réseaux et les partenariats liés au foncier aux niveaux personnel et institutionnel ;
- iv. Contribuer à la solidarité pour améliorer la gouvernance foncière en Afrique.

Quels sont les critères de choix pour la sélection des communications ?

Les organisateurs accordent un vif intérêt à une participation de qualité pour rehausser la Conférence. À ce titre, ils espèrent recevoir le plus grand nombre de communications possibles. Le choix des documents, affiches, expositions et manifestations parallèles à présenter lors de la Conférence sera donc effectué par un comité scientifique désigné par le Centre africain pour les politiques foncières. Le Comité est composé d'experts en politique foncière hautement qualifiés et reconnus dans les différents domaines thématiques de la Conférence.

La sélection des communications se fera conformément au processus suivant :

- i. Sélection initiale
- ii. Le comité scientifique effectuera son choix des communications sur la base des critères suivants :
 - ✓ Qualité et clarté du contenu et présentation ;
 - ✓ Originalité et innovation ;
 - ✓ Conformité et pertinence aux domaines thématiques de la Conférence identifiés ;
 - ✓ Importance des résultats de la recherche pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la politique foncière ;
 - ✓ Préférence sera accordée aux auteurs / présentateurs africains qui sont basés en Afrique ; et
 - ✓ Couverture géographique.

L'approbation des résumés sélectionnés et les invitations à soumettre ces communications seront communiquées au plus tard le **30 mai 2019**. Les papiers complétés devront être soumis pour inclusion lors de la conférence au plus tard le **31 juillet 2019**. Toutes les correspondances seront adressées par courrier électronique.

Pour des possibilités de parrainage d'articles africains, les chercheurs africains sont encouragés à soumettre leurs travaux.

Sélection finale

Sur la base de soumissions plus étendues, les sélections finales seront effectuées par le Comité scientifique.

Le Comité scientifique ne peut garantir que le type de présentation choisi sera accordé aux auteurs / présentateurs. La décision du Comité scientifique est définitive et ne fera l'objet d'aucun recours possible.

Pour de plus amples informations sur l'édition 2019 de la Conférence sur la politique foncière, veuillez visiter : <https://www.uneca.org/clpa2019>

Pour soumettre une communication, veuillez utiliser le lien suivant : <https://www.conftool.org/africalandconference2019/>

Informations générales

- i. Les auteurs qui soumettent des communications ne sont pas automatiquement inscrits à la Conférence sur la politique foncière 2019. Pour participer et présenter lors de la conférence, les auteurs doivent s'inscrire **au plus tard le 30 août 2019**.
- ii. Il n'y a aucun frais pour la soumission de communications.
- iii. Tous les auteurs / présentateurs qui soumettront des communications devront confirmer les éléments suivants :
 - Accord sur les termes et conditions des organisateurs.
 - Intention de présenter le produit à la Conférence sur la politique foncière de novembre 2019 en personne ou par un co-auteur
- iv. Les auteurs / présentateurs qui souhaitent retirer leurs communications doivent le faire **au plus tard le 30 juin 2019**.

Publication d'articles

Le Comité scientifique sélectionnera quelques articles parmi ceux présentés à la conférence pour publication dans des revues choisies par les organisateurs de la conférence. Le Comité scientifique fournira aux auteurs des articles sélectionnés des recommandations sur la voie à suivre pour finaliser les articles sélectionnés aux fins de publication.

Conférence sur la politique foncière (CLPA-2019)

Vaincre la corruption dans le secteur foncier : Voie durable pour la transformation de l'Afrique

**4 – 8 novembre 2019
Abidjan, Côte d'Ivoire**

Titre :	
Catégorie d'évènement :	
Sous-thème :	
Auteur/s :	
Mots clés :	
Communications :	

Pour chaque auteur / co-auteur, veuillez remplir ci-dessous :

Nom :

Affiliation institutionnelle :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Numéro de portable :

Pour l'auteur / co-auteur qui présente, veuillez remplir ci-dessous :

Nom :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Numéro de portable :